

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
PARTIE 1: DROIT ENCADRANT LE PANIER DE SERVICES AU QUÉBEC ET ÉVOLUTION DE LA COUVERTURE PUBLIQUE DEPUIS LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME DE SANTÉ	5
A. Encadrement juridique et architecture du panier de services de santé et de services sociaux	5
1. Soins et services «essentiels» de santé	8
1.1 Soins et services dispensés à l'intérieur d'un centre hospitalier	8
1.2 Soins et services dispensés en établissement, à l'exclusion d'un centre hospitalier	9
1.3 Soins et services rendus par un médecin (ou exceptionnellement par un autre professionnel de la santé) en milieu ambulatoire et requis au point de vue médical	12
1.4 Impact du lieu de service sur le patient	15
2. Soins et services «complémentaires» de santé	17
2.1 Soins d'optométrie	18
2.2 Soins dentaires	19
2.3 Programmes de remboursement des aides techniques et des prothèses	21
2.4 Services pharmaceutiques et médicaments	22
2.5 Services de planification familiale	25
2.6 Services préventifs et de santé publique	26
3. Services sociaux	29
3.1 Évolution de la couverture	29
3.2 Encadrement juridique, programmes-services et rôle des organismes communautaires	30

B. Impact de la <i>Loi canadienne sur la santé</i> sur notre panier de services de santé et de services sociaux	38
1. Contexte politico-économique du milieu des années 1980 au Québec	38
1.1 Réforme Rochon	38
1.2 Impact sur le panier de services de santé et de services sociaux.	39
2. Conditions de la <i>Loi canadienne sur la santé</i> pertinentes quant au panier de soins et de services	41
PARTIE 2: PROCESSUS DÉCISIONNEL SOUS-JACENT À LA DÉTERMINATION DES SERVICES INCLUS DANS LE PANIER DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX ⁴⁹	
A. Organismes impliqués	50
B. Critères d'évaluation relatifs à la décision d'introduction ou au retrait d'un service au panier de services	54
PARTIE 3: EXPÉRIENCES INNOVANTES MISES EN PLACE AFIN D'OPTIMISER LA GESTION DE PANIERS DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.	
A. Royaume-Uni	61
B. France.	64
C. Israël.	65
D. Irlande	70
E. Suède.	73
F. Australie.	75
G. Nouvelle-Zélande	80
H. Pays-Bas.	85
CONCLUSION	89
BIBLIOGRAPHIE	91
ANNEXE 1 – LEXIQUE.	105
ANNEXE 2 – SCHÉMAS.	113
ANNEXE 3 – TABLEAUX	131
INDEX ANALYTIQUE	173